

JEUX DE SOCIÉTÉ

Il est désormais possible d'emprunter des jeux de société. Ils sont situés à l'accueil de l'Espace numérique au 1^{er} étage.

Vous trouverez tout un panel de jeux :
Pour tous les âges, des tout-petits aux adultes.
À jouer en famille ou en solo/duo.

Il est aussi possible de jouer sur place
(jeux de société / jeux vidéos)

Horaires d'ouverture de la Médiathèque & Espace numérique :

Lundi 16h30-18h30
mercredi 9h30-12h et 14h-18h
jeudi 15h -18h30
Samedi 9h - 2h30

Comme chaque année,
les élèves de CM2
se verront remettre
un coffret cadeau
pour leur passage en 6ème
le jeudi 30 juin.



Ce coffret cadeau sera composé
d'une calculatrice et un « Bescherelle »
offerts par la Municipalité,
d'une clé USB et un bon
pour le « workbook »
à retirer à la Maison de la Presse
offerts par l'association
« De Mains en Mains pour Tous ».
Un grand merci à cette association
pour ce financement !!!



Civisme

HAIES N'oubliez pas :

- une haie nécessite un entretien régulier
- à moins de 2 mètres de la clôture, elle ne doit pas dépasser 2 mètres de haut!
- elle ne doit pas empiéter sur la propriété voisine et pas davantage sur la voie publique!



BRUIT

L'utilisation des appareils bruyants (tondeuse à gazon, motoculteur, tronçonneuse, perceuse, raboteuse, scie etc..) est réglementée par un arrêté préfectoral.

Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- les jours ouvrables de **8h30 à 12h** et de **14h30 à 19h30**
- les samedis de **9h à 12h** et de **15h à 19h**
- les dimanches et jours fériés de **10h à 12h**

BRÛLAGE DES VÉGÉTAUX

Le brûlage des végétaux est INTERDIT. La destruction de déchets, individuels ou collectifs, à l'aide d'incinérateurs ou de tout autre dispositif équivalent, est également interdite en dehors des installations autorisées au titre de la réglementation des installations classées. (Arrêté préfectoral 203-322-0020 article 2)

Le brûlage de tout type de déchets (papier, carton, plastique ...) est formellement interdit sous peine d'amende.

Utiliser la déchetterie rue de Corniolay ZA de la Crèche



Mairie de
Montalieu-Vercieu :
Tél : 04 74 88 50 95



Lundi . Mercredi . Jeudi : 9h à 12h et 13h30 à 17h
Mardi : 13h30 à 17h
Vendredi : 9h à 12h et 13h30 à 16h30
Sur RDV le Lundi à partir de 17h

Le Journal d'Arthur & Zoé

juin 2022



numéro
38

Concours



Concours des balcons et jardins fleuris

- Vous souhaitez apporter de la couleur dans votre jardin?
- Vous voulez favoriser la vie des insectes pollinisateurs?
- Vous aimeriez améliorer l'apparence de votre petit patrimoine?

Lancez-vous et participez!



Ce concours est ouvert aux habitants de Montalieu-Vercieu.
Passage du jury entre le 15 juin et le 29 août 2022
Seuls les éléments de fleurissement visibles de la route
seront pris en compte.
L'inscription vaut autorisation à la prise de photos
et leur diffusion sur les supports
de communication de la commune.
Pour toutes demandes d'infos 04 37 05 70 45

Vous pouvez retrouver le
BULLETIN D'INSCRIPTION
sur le site internet de la mairie :
montalieuvercieu.fr
Celui-ci est à rendre en mairie avant le 25 juin.

Dans le cadre de la campagne nationale pour le fleurissement de la France et pour répondre à l'ambition de l'équipe municipale d'embellir la commune, la Mairie de Montalieu-Vercieu organise un concours communal 2022 des maisons fleuries.

ARTICLE 1 : INSCRIPTION

Le concours est ouvert à tous les particuliers résidant dans la commune. L'inscription au concours est gratuite. Elle s'effectue directement auprès du Secréariat de mairie.

Les candidats (particuliers) choisissent de concourir dans l'une des catégories suivantes :

- 1 – Maisons avec jardin visible de la rue
- 2 – Balcons ou terrasse de maison sans jardin ou immeubles et autorisent la Mairie à la prise et à la diffusion de photographies.

ARTICLE 2 : VIGILANCE, il est fortement recommandé de privilégier les plantations en pleine terre et les plantes peu consommatrices d'eau, réflexion sur l'harmonisation entre plantes de culture et plantes sauvages.

ARTICLE 3 : SÉLECTION PAR LE JURY COMMUNAL

La sélection est réalisée par le Comité local pour le fleurissement composé d'Élu.e.s et de personnes qualifiées. Le jury est désigné par le Conseil Municipal.

Chaque jardin ou balcon est noté par le Jury communal. Trois particuliers seront retenus pour les différentes catégories.

ARTICLE 4 : DÉBUT DU CONCOURS

Le jury sera composé de quatre personnes, Il passera entre le 15 juin et le 29 août. La remise des prix se fera lors des Vœux du Maire.

PRIX :

Un premier prix en bon d'achat d'une valeur de 200€

Un deuxième prix d'une valeur de 150€

Un troisième prix d'une valeur de 100€

Un prix « Spécial Jury » d'une valeur de 100€

Les bons d'achats seront à utiliser dans les commerces suivants :

« Le Bar à Fleurs » et « En Rose Clair » Fleuristes et « Chaffard Horticulture ».





Affaires sociales et CCAS

VACANCES SENIORS

Le séjour tant attendu chaque année s'est déroulé du 4 au 11 juin aux Is-sambres dans le Village Vacances situé au bord de la mer à 8km de Saint-Maxime. Entièrement rénové et adapté aux personnes en situation de handicap, il a accueilli 52 personnes de Montalieu-Vercieu et des communes environnantes, accompagnées de Monique Thévenot, adjointe et responsable du CCAS et de Sylvie Laroche, membre du CCAS. Des activités sur place en journée (gym, pétanque, stretching, balade, atelier cuisine, piscine), des soirées thématiques et des sorties (une journée à Monaco, 1 demi-journée à Saint-Paul-de-Vence, à Saint-Raphaël et à Saint-Tropez par bateau. Une partie des frais de séjour est financée par l'Association Nationale des Chèques Vacances pour les personnes aux revenus modestes leur permettant ainsi de rompre l'isolement et de tisser des liens sociaux. Au retour du séjour, une rencontre de toutes les participantes est organisée afin de faire le bilan, de projeter les photos et de prendre rendez-vous pour l'année suivante autour d'une collation. Les places étant limitées, il est vivement recommandé de faire très tôt une pré-inscription pour 2023.



ACTION « PISCINE » POUR JUILLET/AOÛT

Cette action est reconduite et s'adresse aux enfants accompagnés de leurs parents pour bénéficier d'entrées gratuites à la piscine municipale en juillet et août. Le quotient familial ne doit pas dépasser 600€. S'inscrire en Mairie en apportant la dernière attestation CAF sur laquelle sont notifiés les noms des parents et des enfants à charge.



Les enfants dont la famille a un Quotient Familial de 600€ maximum peuvent bénéficier, ainsi que les parents accompagnateurs, d'entrées gratuites à la piscine municipale.

S'inscrire RAPIDEMENT en Mairie en apportant
Votre Attestation de Paiement CAF du mois de Mai
(Où figurent le montant du QF ainsi que les noms et prénoms des enfants)



RENTRÉE 2021/2022

Les cours de « Gymnastique Équilibre Mémoire » et « Gymnastique Prévention Santé » reprendront à la rentrée. Nous vous tiendrons informé.e.s rapidement.



Ouverture AQUAPARC

du 29 mai au 24 juin Mercredi de 12h à 19h,
vendredi de 17h à 20h,
samedi et dimanche de 10h à 19h.
du 25 juin au 28 août tous les jours de 10h à 19h.

Sous réserve de conditions météorologiques favorables. Conditions d'accès règlement

TARIFS

Entrée individuelle plein tarif : Extérieur 7 € / Montalieu-Vercieu 5 €
Entrée individuelle enfant -10 ans : Extérieur 6 € / Montalieu-Vercieu 4 €
Entrée individuelle tarif réduit* : Extérieur 5 € / Montalieu-Vercieu 4 €
Carte 10 entrées : Extérieur 60 € / Montalieu-Vercieu 45 €
Enfant -2 ans : GRATUIT

AGENDA Manifestations Vallée Bleue

Dès le 1er juin : Tous les mercredis : 14h -17h RéCRAIE'Ation (gratuit)

À partir du 22 juin : Tous les mercredis : 16h -22h Marché artisanal nocturne

Juin

Tous les samedis après-midi en juin : retrouvez l'équipe du CTMV pour de 14h à 15h des ateliers Entretien / Maniabilité et de 15h à 17h des sorties VTT et Viarhona dès 10 ans

Vide grenier par MVEF 12 juin

Initiation au Géocaching 18 juin

Spectacle de danse par l'Aire de liens 19 juin

Fête de la Musique par l'association des Partenaires Vallée Bleue 21 juin

Juillet

Championnat Jet Cross : 2 et 3 juillet

Animation déambulatoire par l'association des Partenaires Vallée Bleue : 17 juillet

Vogue de la Vallée Bleue du 21 au 31 juillet

Feu d'artifice : 23 juillet

Août

Bal guinguette par l'Aire de liens : 14 août

Animation déambulatoire par l'association des Partenaires Vallée Bleue : 14 août

Rassemblement véhicules anciens : 15 août

Septembre

Vide grenier par MVEF : 11 septembre

Expérience Viarhona : 24 et 25 septembre

D'autres dates sont en programmation!!

Restez connectés sur nos réseaux sociaux pour tout connaître de l'actualité de la Vallée

Facebook : Vallée Bleue, base de loisirs

Instagram: valleebleue_basedeloisirs

Les nouvelles fraîches !!

Le Minigolf a été déplacé, ainsi que les modules maniabilité VTT.

Jokerland et ses jeux gonflables arriveront fin juin, début juillet

L'Avallée Gourmande vient d'ouvrir un deuxième point de vente à emporter.

La Base de loisirs de la Vallée Bleue fait désormais partie du réseau REFUGE LIGUE DE PROTECTION DES OISEAUX

De nombreux commerçants sont en recherche de candidats
pour des emplois saisonniers !
N'hésitez pas à les contacter ou à aller à leur rencontre
en dehors des heures de service.



AIDE financière pour l'achat d'un vélo électrique

ET SI VOUS PASSIEZ AU VÉLO À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE ?

Quel que soit votre lieu de résidence aux Balcons du Dauphiné, vous pouvez bénéficier de l'aide à l'achat

Plus d'informations : aide-velo@balconsdudauphine.fr

Retrouvez tous les détails sur notre site <https://www.balconsdudauphine.fr>



Dans le cadre de sa politique mobilité et pour encourager la pratique du vélo, la communauté de communes des Balcons du Dauphiné attribue à partir de ce mercredi 1^{er} juin et jusqu'au 31 décembre 2022 une aide financière pour l'achat d'un vélo à assistance électrique.

L'aide de la communauté de communes des Balcons du Dauphiné concerne : les vélos à assistance électrique (VAE). Le vélo à assistance électrique s'entend selon la réglementation en vigueur comme un cycle équipé d'un moteur auxiliaire électrique d'une puissance nominale continue maximale de 0,25 kilowatt, dont l'alimentation est réduite progressivement et finalement interrompue lorsque le véhicule atteint une vitesse de 25 km/h.

Les vélos cargos sont également concernés par cette aide.

Attention : pour bénéficier de l'aide à l'achat de la communauté de communes des Balcons du Dauphiné en 2022, le prix d'achat total du VAE ne doit pas dépasser 3 000 € TTC et le prix d'un vélo cargo 5 000 € TTC.

Pour les vélos éligibles, l'aide est attribuée à la fois pour les vélos neufs ou d'occasion. Il doit être acheté chez un commerçant professionnel (commerce indépendant/grande enseigne de sport, vélociste, une association ou un atelier) implanté sur le territoire de la communauté de communes des Balcons du Dauphiné.

Pour un vélo acheté entre le 1er juin 2022 et le 31 décembre 2022

L'aide est de **250 € maximum dans la limite de 50% de votre achat**. Le montant de l'aide ne peut pas dépasser le prix d'achat du matériel éligible.

Les moustiques



PRIVONS-LE D'EAU !



Bâchez ! Couvrez ! Videz !

QUELQUES ASTUCES POUR LUTTER CONTRE LES MOUSTIQUES :

Avoir des plantes qui produisent naturellement du pyrèthre, comme le thym citronné, la verveine citron, le romarin, la lavande ou le géranium citronnelle. Prenez des feuilles et frottez-les sur votre peau aux heures où l'on a le plus de risques de les voir arriver : à l'aube et au crépuscule.

En terrasse, vous pouvez prendre un citron et le piquer de 5 clous de girofle minimum, c'est efficace. Rajoutez un ventilateur, l'air en mouvement les dérange.

Supprimez tous les points d'eau stagnante chez vous et n'hésitez pas à parler à votre voisinage pour agir ensemble, l'action collective réduit la propagation des moustiques.

Au jardin ou au balcon, remplissez de sable les soucoupes des pots de fleurs et des balconnières. Le sable absorbe le surplus des arrosages et les moustiques n'auront pas l'occasion d'y déposer leurs œufs. Certaines personnes sont allées un peu plus loin dans la démarche : elles ont mis un lit de sable dans leurs gouttières en ayant pris la précaution d'installer une crépine assez fine à la descente des gouttières pour conserver ce lit de sable.



Si vous êtes **isolé.e, fragile, vulnérable**, en raison de votre âge, de votre handicap :

FAITES-VOUS RECENSER sur le Registre de la Mairie.

Vous bénéficierez ainsi d'une aide en cas de canicule (inscription facultative et gratuite).

Vous pouvez vous référer à la plaquette disponible en Mairie : 04 7 4 88 50 95 aux heures d'ouverture.



Travaux

D1075

Les travaux sécuritaires sur la D1075 de la rue de Cornou au rond-point se poursuivent. Après le plateau ralentisseur (type « vague ») à l'intersection de la rue de Cornou, la création d'espaces verts intégrés aux trottoirs, la mise aux normes PMR des trottoirs, la modification de la chaussée et la mise en place de nouvelles bordures, le quai d'arrêt de bus (à proximité du rond-point nord) a été créé et est maintenant accessible aux personnes à mobilité réduite.

Quelques aléas inhérents à ce type de chantier : canalisations endommagées, mauvais raccordements eaux pluviales/eaux usées... ont engendré un certain retard. Un mal pour un bien !!!

La mise en place des îlots centraux se fera entre le 20 et le 24 juin ainsi que le rabotage complet de la chaussée. Le revêtement en enrobé de la chaussée, à la charge du Département, sera effectué de nuit et la route sera fermée à la circulation de 20h à 4h dans la nuit du 27 au 28 ou celle du 28 au 29 juin. Cela permettra une pose de qualité en un seul tenant et diminuera de fait les éventuelles nuisances dues à des joints ou raccords que provoquerait une pose en circulation alternée. Les travaux seront alors terminés et la route D1075 sera donc entièrement réouverte à compter du 1^{er} juillet.



École maternelle

Les travaux de rénovation de l'école maternelle doivent débuter cet été conformément au planning. Durant la période des travaux, une base de vie sera installée à proximité du terrain de football et accueillera les 3 classes de petites et moyennes sections avec tous les équipements nécessaires (dortoir, salle de motricité, sanitaires adaptés...). Les 2 classes de grandes sections intégreront, quant à elles, l'école élémentaire pour cette année de transition. Aucun impact et aucun changement pour la restauration scolaire...



N'attendez pas les premiers effets des fortes chaleurs.

MAUX DE TÊTE CRAMPES NAUSÉES

Protégez-vous

RESTEZ AU FRAIS BUVEZ DE L'EAU

EN CAS DE MALAISE, APPELEZ LE 15

Pour plus d'informations : 0 800 06 66 66 (appel gratuit) meteo.fr #canicule

Conseil Municipal des Enfants



Le CME 2021/2022, 7^{ème} du nom, s'est réuni pour la dernière fois de la mandature le 2 juin en mairie afin de revenir sur les projets réalisés et faire le bilan de l'année écoulée.

Participation aux cérémonies du 8 mai et du 11 novembre, vœux du Maire, visite d'une exploitation agricole de la commune, nettoyage de printemps, spectacle solidaire avec Soleil de Clown, jeux dans le parc municipal à l'étude...

De plus, lors de chaque réunion, un quizz permet aux jeunes élus de développer leurs connaissances ; les thèmes varient en fonction des projets : la commune et son histoire, l'environnement, le civisme, les élections et le bureau de vote...

Lors de la réunion du 2 juin, le CME a reçu Mme Hernandez, élue de Crémieu, cette commune souhaitant créer un CME et s'inspirer du travail réalisé à Montalieu-Vercieu.

L'année se terminera le 22 juin par une sortie à Vif pour la visite du Musée Champollion et du Château de Vizille.

Preuve de l'intérêt des jeunes élu.e.s pour le Conseil Municipal, 6 continueront l'aventure l'an prochain et 8 quitteront l'école élémentaire pour le collège.



Bonne route à toutes et tous !

MONTALIEU-VERCIEU
1 150 euros pour l'association Soleil de clown

Samedi 9 avril, les membres de l'association Soleil de clown présents pour le spectacle solidaire Under your nose, organisé par les élus du conseil municipal des enfants, ont présenté une exposition photo des clowns intervenant auprès des enfants hospitalisés au service pédiatrique de l'hôpital Pierre-Oudot de Bourgoin-Jallieu.

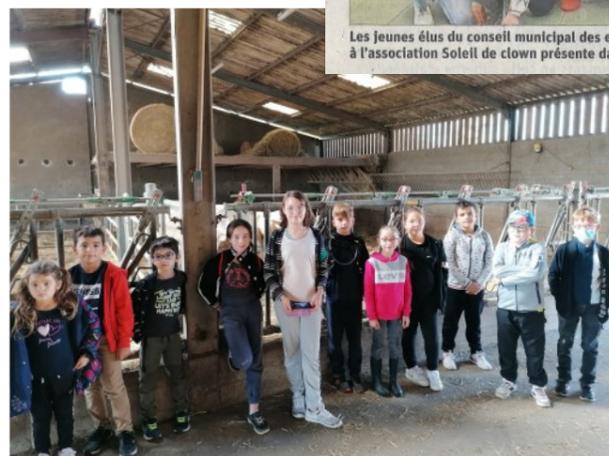
Pendant une heure, le clown Pandi a animé un spectacle pétillant et humoristique qui a enchanté les nombreux spectateurs (notre édition de mardi).

A la fin de ce spectacle, les jeunes conseillers ont remis à Maryta Joubert, secrétaire de l'association Soleil de clown, un chèque de 1 150 euros représentant les bénéfices du spectacle. « Nous sommes contents et fiers d'avoir organisé ce spectacle pour apporter notre soutien aux enfants hospitalisés », ont-ils déclaré.

L'association intervient chaque semaine au service pédiatrique, c'est grâce aux dons d'entreprises, d'associations, de particuliers que les enfants hospitalisés reçoivent la visite de clowns professionnels : une visite magique pour eux.

Les jeunes élus du conseil municipal des enfants ont remis un chèque de 1 150 euros à l'association Soleil de clown présente dans la salle Ninon-Vallin.

soleildeclown@gmail.com
 Téléphone 07 67 17 66 37



Visite d'une exploitation agricole de la commune

CM enfants

2021

- Clara GRESLE
- Léa SERVAEGE
- Enzo FAYARD
- Mathys DEBEIRE
- Nathan ADAMS
- Nina RUIZ
- Éléna RAJAUD
- Giulia GARCON
- Lyana DA CONCEICAO
- Gabriel FREZZA-BUET
- Lenny SOLBES
- Martim GASPARD MARTINS
- Timéo PAEZ
- Matis DREVET



Nettoyage de printemps

Fleurissement



Agenda

RÉTRAITE AUX FLAMBEAUX



Organisée par MVEF
le 13 juillet
PARC DU CHÂTEAU
21H00



Dans le cadre du 20^{ème} anniversaire de Chorus & Création

GRAND CONCERT
CHANSONS FRANÇAISES

90 choristes
 Direction musicale : Christophe DUHAMEL

Ch. Ambrun
 C. Vignati
 T. Clerc
 V. Vignati
 J. Bell
 B. Barthe
 V. Simon
 R. Bouché
 M. Lamine
 L. Fabian
 V. Duret
 J. Lami
 A. Sève
 L. Fery

MONTALIEU-VERCIEU (38)
VENDREDI 15 JUILLET 2022
21h00
AUDITORIUM NINON VALLIN

Entrée gratuite

Montalieu-Vercieu



SYCLUM
 LES BONS GESTES - LE BON SENS

Des nouvelles colonnes cartons à Montalieu-Vercieu

Pour répondre au nombre important de cartons générés par les ventes par correspondance et éviter des passages à la déchèterie uniquement pour ces petits cartons, des colonnes de tri "cartons bruns" ont été installées récemment dans la commune.

Le SYCLUM prévoit un large déploiement de ces nouvelles colonnes sur tout le territoire échelonné sur plusieurs années.

La consigne est simple : les cartons bruns uniquement (à plier ou à aplatir) sans polystyrène, ni plastique.

Où trouver les colonnes cartons à Montalieu-Vercieu

- Route de Vassieu : derrière l'ESCPP
- Vercieu : rue des Pissauls/Boulodrome
- Rue du Besset : place du Furon
- Rue des Pivolles : parking du stade

